

Dispositions concernant les CM juniors

Les champions suisses juniors filles et juniors sont préqualifiés pour les championnats du monde de la saison suivante (conformément au règlement pour les championnats et les qualifications de la relève, art. 3). Les champions suisses juniors et juniors filles portent donc le titre d'équipes nationales. Pour être définitivement sélectionnés pour les CM, les équipes nationales doivent remplir les critères suivants :

Conditions de base:

- Les équipes nationales dépendent directement du chef de la relève de **SWISSCURLING**.
- Si une équipe renonce à participer aux championnats du monde, elle doit en informer par écrit le chef de la relève dans un délai de trois semaines après l'obtention du titre de championne suisse.
- Les équipes nationales représentent la Suisse, ce qui signifie qu'elles accordent la priorité aux intérêts de **SWISSCURLING**. Les intérêts personnels et ceux du club passent au second plan.
- **SWISSCURLING** ne sélectionne pour les CM que des équipes qui planifient leur carrière à long terme et entendent poursuivre leur parcours dans l'élite.
- D'éventuels changements de joueurs doivent faire l'objet d'une discussion avec le chef de la relève.
- Tous les athlètes des équipes nationales participent intégralement au programme du cadre.
- Les équipes nationales participent aux championnats de la relève ou de l'élite de **SWISSCURLING**.
- Le comportement de toutes les parties est fondé sur le « *Spirit of Curling* », sur la glace comme en dehors.
- Les joueurs pratiquent le sport sans dopage et s'en tiennent aux dispositions prévues par antidoping.ch.
- Les joueurs renoncent à la consommation de tabac, de cannabis, d'alcool ou de drogues quelles qu'elles soient.
- La forme de la collaboration entre les équipes nationales et **SWISSCURLING** ainsi que les droits et obligations de chacun sont réglés par écrit en mai.
- La commission sportive de la relève se réserve le droit d'opérer, si nécessaire, des changements au niveau de la composition de l'équipe nationale.

- **Si une équipe nationale ne remplit pas l'une des conditions requises ou si elle s'y tient partiellement, de manière insuffisante ou négligemment, la commission sportive de la relève se réserve le droit de décider d'ici au 30 novembre quelle autre équipe représentera, le cas échéant, la Suisse aux CM.**
- **Dans tous les cas, les équipes nationales sont définitivement sélectionnées pour les championnats du monde le 1^{er} décembre.**

Aspects organisationnels

- Le coach national de la relève de **SWISSCURLING** est l'autorité en charge durant toute la saison qui précède les CM ainsi que lors des CM. Il est impératif que le coach national et le coach de l'équipe collaborent étroitement pour assurer le succès de l'équipe aux CM. Les rôles sont clarifiés suffisamment tôt sous la responsabilité du chef de la relève.
- Durant la saison des championnats du monde, différents objectifs intermédiaires sont fixés avec le coach national de la relève sur la base de l'échelon T2 FTEM.

Les athlètes doivent se prêter au volume d'entraînement suivant selon l'échelon T2 FTEM :

Heures on ice / semaine	10
Heures off ice / semaine	6
Pierres par semaine	120
Matches par année	70
Compétitions par année	11

- Des objectifs de résultats sont fixés et évalués pour trois compétitions jusqu'à fin novembre.

Pocessus de préparation au CM

Avril	Premier meeting entre l'équipe nationale et le chef de la relève et le coach national
	Environnement - Gestion (Règles concernant l'école, l'employeur, les parents, etc)
	Réglementation des rôles et des responsabilités du coach de l'équipe et du coach national
Avril / mai	Début de la collaboration avec un psychologue sportif
	Etablissement du programme de l'été
	En cas de problèmes médicaux : check up médical
Mai	Signature du contrat
	Planification de la saison en collaboration avec le coach national selon les principes de FTEM, échelon 2 (fixation des objectifs intermédiaires)
	Participation au camp 3T à Tenero
	Participation au GP Berne
Juin / juillet	Premier entraînement sur la glace avec le coach national (à Baden)
Dès la 2 ^e semaine d'août	Début de l'entraînement régulier sur la glace
D'août à janvier	Un entraînement d'équipe par mois avec le coach national à Bienne
Août / septembre	Premières discussions concernant le remplaçant avec le coach national
Septembre / octobre	Programme du cadre national
Octobre	Camp d'entraînement de deux semaines au Canada / coordination par le coach national
	Le coach national adresse la demande de l'équipe au remplaçant.
Décembre	1 ^{er} décembre : sélection définitive pour le championnat du monde. Le joueur remplaçant est nommé.
Janvier / février	Préparation au CM selon les instructions du coach national
Février	CM
Mars	Evaluation du CM avec le chef de la relève et le coach national de la relève